

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 9 mai 2018

Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan 75014 Paris

Présents:

Marc de Basquiat, Christian Bouvard, Eric Damgé, Patrick David, Laurent Guyot-Sionnest, Frédéric de Maneville, François-Xavier Oliveau, Léon Régent, Christian Rémy, Blandine de Villemeur.

Absents excusés:

Christine Bernard, Jacques Berthillier, Laudine Grapperon, Bernard Héron, Pierre Lavagne, Pierre-Louis Marec, Catherine de Planard, Christian Rémy, Philippe Riché, Isabelle Thomas-Chiffaudel

Intervention de Eléonore Cipriani

Conseillère technique du Président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni.

Le projet de revenu de base en Corse

Eléonore Cipriani s'est intéressée de longue date à ce sujet, avec une approche intuitive face à un monde qui évolue. Elle a pris contact avec Marc de Basquiat début 2017, après l'avoir écouté sur France Culture.

L'impact de la révolution numérique sur les emplois, avec une possible disparition de 50% pose question, de même que le volume d'emplois nouveaux créés. En Corse, de nombreux emplois sont précaires : 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Sur 330.000 habitants, 75.000 sont retraités, dont 50.000 avec une retraite d'un montant inférieur au Minimum vieillesse. En Corse, on est dans le cadre d'une économie présentielle, avec une prépondérance d'emplois non ou peu qualifiés, surtout dans l'agriculture, le BTP et la distribution. D'où la difficulté à développer l'économie sur place, même si l'on sait que l'île recèle de nombreux atouts. On peut déplorer l'absence ou la faiblesse des investissements dans les secteurs porteurs (en particulier l'économie numérique, ou à dimension européenne).

De 2008 à 2017, 15.000 emplois ont été créés. Mais dans le même temps, le nombre de chômeurs est passé de 13.000 à 23.000, du fait d'un solde migratoire largement positif : 2.600 nouveaux actifs s'installent chaque année en Corse

Le Revenu d'Existence est-il une solution face à cette situation?

En 2017, la campagne électorale présidentielle a brouillé le message. Le 27 janvier 2017, l'Exécutif corse propose d'étudier le revenu de base, suscitant des réactions souvent extrêmes : « vous êtes fous ! ». Les critiques ont été multiples et sont venues de divers cotés (Medef, CGT et camp conservateur notamment). Le message a été précisé ensuite, en affirmant que le but était de réfléchir collectivement et de voir comment avancer. Le rapport de la mission d'information du Sénat et les initiatives en Gironde ont servi aussi à sensibiliser la population. Avec un territoire bien défini et une population limitée (330.000 habitants), la Corse semble bien se prêter à l'expérimentation.

Le 17 mars 2017 a eu lieu une première réunion de la commission ad hoc, au cours de laquelle des chiffres et éléments complets ont été demandés, sans que quiconque puisse vraiment répondre. La question de la continuité des aides face à la variabilité des ressources, ainsi que celle du non-recours sont apparues avec force. Ceci a créé un choc parmi les élus de l'Assemblée de Corse.

Le 30 mars 2017, l'Assemblée de Corse a voté le « Plan de lutte contre la précarité » auquel est intégrée la fiche action intitulée « étude des avantages et des inconvénients du revenu universel », sous le prisme de la lutte contre la précarité, en articulation avec les aides sociales.

Le 26 juin, Marc de Basquiat a rencontré la commission ad hoc, élargie à des représentants du Conseil Economique et Social de Corse (CESC), de l'Assemblée des jeunes, ainsi que la CAF, la MSA et l'INSEE. Certains élus sont venus alors qu'ils ne font pas partie de la Commission. A l'issue de cette séance, les élus étaient très volontaires.

Après une suspension des travaux de la commission ad hoc imposée par la perspective des élections de décembre, les travaux ont repris récemment, avec la nouvelle Collectivité de Corse qui a récupéré les compétences sociales du niveau départemental (ce qui est la seule région dans ce cas en France). Une commission ad hoc a été réactivée. Le Président a saisi le CESC et a fait une présentation le 24 avril. Contre toute attente, la volonté de s'impliquer dans la réflexion est manifeste au-delà de l'Assemblée de Corse, jusque dans la société civile.

Prochaines étapes

La Corse est condamnée à l'innovation, aux solutions alternatives, au vu de l'insularité et des contraintes qu'elle entraîne. Des contacts ont été pris avec Laurent Grandguillaume pour l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée ». Une proposition visant à développer le microcrédit a été formulée à l'issue d'une commission, ce qui constitue en soi une avancée significative au vu du contexte culturel et historique.

Ceci devrait déboucher sur la redéfinition des moyens alloués à une Collectivité unique, malgré les difficultés. L'île va être inscrite dans la Constitution, avec mention de ses particularités et d'un droit à exprimer des demandes spécifiques en conséquence. Il faudra en passer par une loi pour aboutir (article 72-5 de la Constitution), mais le but est clair : pouvoir obtenir le droit d'expérimenter des règles dérogatoires en Corse dans les

domaines du social, du fiscal, du logement et du foncier, avec également des revendications d'ordre culturel et linguistique.

Dans ce cadre, l'objectif de la commission ad hoc est de produire un rapport à destination de l'Assemblée de Corse, dans lequel elle fait des préconisations réalistes ayant vocation à être expérimentées par la Collectivité.

Le 18 mai, nous aurons un échange avec Timothée Duverger, du département de la Gironde, pour échanger sur l'état d'avancement de leur démarche. Le 20 juin, la commission ad hoc sera en visioconférence avec des représentants d'expériences internationales (en Allemagne, Finlande et au Canada).

L'expérience *monrevenudebase.fr* pilotée par Julien Bayou parait intéressante au plan psychologique, car elle permet de faire connaître et approprier l'idée très largement. Celle de Gironde l'est également, pour la consultation publique large qu'ils ont réalisée.

Le but est d'avancer en vue d'améliorer le sort des personnes. On compte 23.000 chômeurs en Corse « en données corrigées des variations saisonnières », avec de très fortes disparités au long de l'année. Les minima sociaux sont d'autant plus mal perçus que les ressources sont en dent de scie, ce qui est souvent le cas en Corse.

Discussion suite à la présentation d'Eléonore Cipriani

Une sorte de brainstorming s'est développée spontanément avec les adhérents présents, portant essentiellement sur la définition des dispositifs à expérimenter en Corse pour avancer sur le long chemin menant à terme à un Revenu d'Existence.

La difficulté partagée par le groupe est de définir des mesures suffisamment ambitieuses pour que les bénéfices soient visibles, mais néanmoins assez modestes pour être implémentables dans un délai court.

* * *

Prochaine réunion mensuelle AIRE:

Le **13 juin** de **18h00** à 20h00, nous recevrons **Mickaël Zemmour**, économiste, qui présentera ses recherches sur l'analyse comparée des systèmes nationaux de taxes et transferts qui permettent de réduire les inégalités de revenus.

Lieu: 48 boulevard Jourdan, Paris 14ème.